

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024**

Date de la convocation : 09/09/2024

Présents : (12) Mmes DAVID Dominique, LETACHE Angélique, PADUA Virginie, PETROPOULOS Muriel, VIMONT Isabelle
MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, BAUDIN Daniel, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis,
Absent excusé : (01) M. PERREAU Michel
Absente : (01) Mme ARZUR Elodie
Représentés : (02) Mme KLECZINSKI Nathalie par Mme PADUA Elisabeth et M. BROUAZIN Loick par M. AUZET Alain
Retardée : (01) Mme PADUA Elisabeth (arrivée à 20h17 – n'a pas voté pour les 3 premiers points de l'ordre du jour)

M. ESCARGUEL Joffrey a été élu secrétaire de séance

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 725, 726, 727, 791, 793p, 963, 1018 et 1019 en vue de l'aménagement d'un trottoir et de la création d'un éclairage public le long de la route de Poiriers
2. Convention d'assistance technique budgétaires et comptables
3. Convention relative au passage à la gestion des flux de réservations des logements locatifs sociaux relevant du contingent des réservataires Commune de Réau et communauté d'agglomération Grand Paris Sud Essonne Sénart sur le territoire de la commune de Réau.
4. Divers

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

- Demande de dérogation au repos dominical formulée par la société Safran Aircraft Engine.
- Ajout approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15/04/2024

Le procès-verbal de la séance du 15/04/2024 est approuvé à l'unanimité.

1. **ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION A NUMEROS 725, 726, 727, 791, 793P, 963, 1018 ET 1019 EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR ET DE LA CREATION D'UN ECLAIRAGE PUBLIC LE LONG DE LA ROUTE DE POIRIERS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet d'acquisition des emprises nécessaires à l'aménagement d'un trottoir et l'installation d'un éclairage public le long de la route des Poiriers, suivant les modalités financières susvisées,

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces acquisitions.

2. **CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE BUDGETAIRES ET COMPTABLES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Charge Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Dit que la dépense correspondante sera prélevée à l'article 617 du BP 2024.

3. CONVENTION RELATIVE AU PASSAGE A LA GESTION DES FLUX DE RESERVATIONS DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX RELEVANT DU CONTINGENT DES RESERVATAIRES COMMUNE DE REAU ET COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD ESSONNE SENART SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE REAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le principe selon lequel les logements ne seront, désormais, plus identifiés par réservataire mais selon la gestion en flux. Le bailleur définit vers quel réservataire il oriente le logement vacant selon les règles de priorité entre réservataires et définies en amont.

Dit que pour mettre en œuvre la gestion en flux, la Commune devra signer avec chaque bailleur social auprès duquel elle a un contingent réservé et l'EPCI, une convention tripartite relative à la gestion en flux de ses réservations.

Autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4. DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL FORMULEE PAR LA SOCIETE SAFRAN AIRCRAFT ENGINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EMET un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical formulé par la société SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, pour 20 salariés pour la période du lundi 30 mars 2024 au 31 décembre 2026.

5. DIVERS

INFORMATIONS DE M. LE MAIRE :

Point sur la rentrée scolaire :

Un effectif de 165 enfants répartis sur 7 classes. La 8me classe ouverte l'année derrière a été fermée.

Retour sur les travaux effectués pendant l'été, et ceux restants à faire.

Recrutement de trois agents pour le service périscolaire par suite de départs.

Meeting aérien AIR LEGEND des 14 et 15 septembre :

La manifestation s'est bien passée, malgré des hésitations dans l'organisation engendrées par les conditions météorologiques de la semaine, contraignantes pour le stationnement des visiteurs dans les champs.

Le dispositif mis en place pour la circulation et le stationnement dans le hameau de Villaroche a bien fonctionné et permis de limiter les désagréments aux riverains.

Remerciements à la police pluricommunale de Vert-Saint-Denis-Réau pour sa présence.

Commission générale :

Le 19 septembre 2024 pour le projet immobilier « Luisetti ».

Journées du Patrimoine 21 et 22 septembre :

Le programme de ces journées est moins dense que les années précédentes. Les associations réaltaises ne participant pas cette année, les animations se dérouleront au Domaine de Macarons, à la Ferme d'Eprunes, et au musée SAFRAN.

Dons de livres :

La commune ayant en stock une quantité importante de livres (plus de 80 cartons) provenant de la bibliothèque municipale fermée il y a une dizaine d'années, Mme ROBIN, agent communal, a proposé bénévolement de tenir une permanence sur les deux journées du patrimoine de 13H30 à 18H00 pour en faire bénéficier gratuitement les administrés.

Réunion de quartier :

Le 28 septembre à Ourdy de 10H à 12H (coulée verte)

D'autres réunions sont prévues : pour le bourg et Eprunes le 19 octobre - parking de la mairie, le 26 octobre pour le Parc du Plessis-Picard, et le 9 novembre pour Villaroche et Galande.

Vidéo protection :

Une caméra supplémentaire installée sur le parking de l'école

Point sur les interventions de la police pluricommunale :

De nombreux points de contrôles réalisés, plusieurs verbalisations ont été établies et une rétention de permis a été effectuée. D'autres contrôles ont été demandés.

Concert « Octobre Rose » proposé par Réau Jeunes – 5 octobre 2024 :

Tous les profits seront reversés à l'association « les triplettes roses » association œuvrant pour la lutte contre le cancer.

QUESTIONS/INFORMATIONS DES ELUS :

Prochaines manifestations du Comité des Fêtes :

M. ESCARGUEL rappelle les prochaines manifestations organisées par le Comité des fêtes : soirée des années 80 le 12 octobre et soirée Beaujolais le 24 novembre.

Il indique que la majorité du bureau ne souhaite pas poursuivre en 2025.

Demande d'entretien des terrains de tennis et de basket et utilisation du terrain de football :

Mme PETROPOULOS :

- Signale la nécessité d'entretenir les terrains de tennis et de basket et d'envisager de refaire le marquage au sol.
- Demande des informations sur les horaires d'entraînement de l'équipe de football, l'éclairage du stade restant allumé très tard, au-delà de 23H.

M. le Maire en prend note pour demander l'intervention du service technique pour le désherbage et demandera un devis pour le marquage. Concernant les horaires d'utilisation du stade de football, les entraînements ont lieu deux fois par semaine jusqu'à environ 22H.

Conseil Municipal des Jeunes :

Mme LETACHE demande où en est le projet de renouvellement du CMJ.

Mme PADUA et M. AUZET indiquent qu'il était prévu de simplifier le règlement du CMJ au printemps, mais que cela n'a pas été possible. Mme PADUA, MM. AUZET, BA IDRIS et MARTIAL vont retravailler les modalités et prochainement reconstituer le CMJ.

Parc du Plessis-Picard :

M. ESCARGUEL fait part de plusieurs incidents survenus au Parc du Plessis-Picard.

Extension de la mairie :

Mme VIMONT demande où en est le projet d'extension de la mairie. Elle a été interpellée par des administrés à ce sujet. Elle soumet l'idée de communiquer auprès des habitants sur l'état d'avancement de ce projet.

M. le Maire indique que le projet a pris du retard en raison de la non remise de documents par France Pierre, essentiels pour procéder à l'acquisition du bâtiment.

De ce fait, la commune a fait réaliser un féroscan permettant d'établir que les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art.

Fin de séance à 21H15.